

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 26/12/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 3380 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Archipel des Tuamotu-Gambier - Subdivision déconcentrée des îles Tuamotu-Gambier – Centre médical de RIKITEA
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. Les médecins sont les référents « santé publique » de l'île et en ce sens les principaux interlocuteurs des différentes communes en matière de prévention, hygiène/salubrité et offre de soins publics. En tant que responsable, il veillera au bon fonctionnement du service tant au niveau de l'offre de soins que du fonctionnement général de la structure.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 4 2 2
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable de la subdivision déconcentrée des Tuamotu Gambier
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical : un secteur de consultation, une salle d'urgences bien équipée (scope, respirateur, aspirateur de mucosités, etc), une petite unité d'hospitalisation « rurale », une salle de gynécologie, un mini-laboratoire mobile (glycémie, ionogramme, urée, créatinine, gazométrie, troponine, INR, bétaHCG qualitatifs), une radiographie et un échographe portable ; - Outil informatique avec connexion internet.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30-15h30 du lundi au jeudi et 7h30-14h30 le vendredi ; - Partage l'astreinte médicale selon le roulement établi au début du mois. Indemnités et récupérations d'astreinte ; - Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ; - En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l'agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l'archipel donnant droit à un ordre de déplacement, indemnités et récupération d'astreinte ; - Congés annuels à programmer 2 mois à l'avance dans la concertation avec ses collègues. - Logement de fonction.

13	ACTIVITES PRINCIPALES : En coordination avec le subdivisionnaire : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les activités de soins, d'urgences et télé-médicales ; - Assurer les missions médicales dans les îles et atolls avoisinants des Gambier ; - Coordonner les activités de santé publique (programmes territoriaux, campagnes et journées mondiales, etc.) ; - Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, planning familial, hygiène scolaire ; - Former les agents dans les îles et atolls avoisinants des Gambier ; - Accompagner et organiser le service vers son évolution télé-médicale. - Participer, hors heures d'ouverture, au planning partagé des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation infirmier d'astreinte.
----	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger et assurer le suivi de protocoles médicaux spécifiques aux îles ; - Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et rapports d'activité ; - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel biomédical, des véhicules de service ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées ; - Participer aux réunions avec les instances locales (services administratifs du Pays, commune, associations).
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Médecine générale <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ou qualification en médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ;			X
	- Capacité à travailler en équipe ;			X
	- Polyvalence dans le cadre d'emploi ;			X
	- Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation ;			X
	- Sens du service public ;			X
	- Bonne présentation et expression correcte ;		X	
	- Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ;			X
	- Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ;		X	
	- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel...) ;		X	
	- Adaptabilité à l'évolution des techniques ;		X	
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire.		X	
	- Bonne gestion du stress en cas d'événements particuliers (urgence)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : En activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire ; Médecine générale et d'urgence, régulation
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service
Date :

L'agent
Date :

Signature :

Signature :